

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE CHEVREMONT

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES
AFFERENTS AU CONSEIL
MUNICIPAL

19

EN EXERCICE

15

QUI ONT PRIS PART A LA
DELIBERATION

12

DATE DE LA CONVOCATION
03 avril 2024

DATE D'AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION
03 avril 2024

OBJET DE LA DELIBERATION

**Approbation du compte
administratif 2023**

L'an **deux mil vingt-quatre, le huit avril** à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MOUTARLIER, Maire.

Etaient présents : M. MOUTARLIER Jean-Paul, Maire - M. HUGUENIN Alain - Mme WALTER Mariette - Mme FREMY Maria - M. GROETZ Alexandre, Adjoints - M. FRICKER Didier - M. KACHEL Christian - Mme BOULANGEOT Bénédicte - Mme MARCHAL Stéphanie - M. RIOS Sylvain - M. WILLIG David - Mme PILLOD Amandine, Conseillers municipaux.

Absents excusés :

Mme LECHGUER Najat (retard)

Absents :

M. PION Xavier

M. DI VORA Romain

Monsieur Sylvain RIOS a été nommé secrétaire.

Le Compte administratif 2023 se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
1 564 441.35 €	1 377 916.94 €	1 564 441.35 €	1 499 544.25 €

Soit un résultat excédentaire de 121 627.31 €. Compte tenu du résultat excédentaire reporté de 2022 (120 000.00 €), le résultat de clôture est excédentaire de **241 627.31 €**.

Sections d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
1 806 824.55 €	738 880.44 €	1 806 824.55 €	373 682.88 €

Soit un résultat déficitaire de 365 197.56 €.

Compte tenu du résultat excédentaire reporté de 2022 (489 544.37 €), le résultat de clôture 2023 est excédentaire de **124 346.81 €**.

Pour extrait certifié conforme,
Chèvremont,
le 10 avril 2024
Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER



N° 90.026.24.24

Ainsi, le résultat global de clôture 2023 (fonctionnement + investissement) est excédentaire de **365 974.12 €**.

Monsieur le Maire quitte à l'instant la salle du Conseil municipal et donne la Présidence à Monsieur Alain HUGUENIN, 1^{er} Adjoint.

Les membres du Conseil Municipal donnent acte de son absence et examinent le compte dont toutes les opérations sont reconnues régulières.

Le compte administratif 2023 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre tous les membres présents.

ACTE RENDU EXECUTOIRE
après dépôt en Préfecture le

Pour extrait certifié conforme,
Chèvremont,
le 10 avril 2024
Le Maire,
Jean-Paul MOUTARLIER

